



Communiqué de presse
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 9 septembre 2019

Portes du Tarn / environnement

Inauguration des jardins partagés sur le parc d'activités des Portes du Tarn

Mardi 3 septembre dernier, avait lieu l'inauguration des jardins partagés sur le parc d'activités des Portes du Tarn. Jardiniers, habitants et élus étaient présents lors de cet événement pour un moment de convivialité et de partage autour de l'activité de jardinage.

Un moment de partage et d'échange

Mardi soir dernier, ce sont environ 40 personnes qui se sont rassemblées autour des jardins partagés des Portes du Tarn. Jardiniers, riverains mais aussi élus locaux, sont venus assister à l'inauguration des jardins partagés du parc d'activités des Portes du Tarn.

La soirée a débuté par l'intervention de Monsieur Damien Lagrange, de l'association « Seve et Terre », qui a fait visiter les jardins gorgés de légumes en cette fin d'été. Celui-ci a rappelé que l'activité de jardinage est une occasion de partager et de rencontrer de nouvelles personnes que l'on soit novice ou expert dans le domaine.

Monsieur Rigal (Adjoint à la Mairie de Saint Sulpice), Monsieur Dumoulin (Président de la Communauté de Communes Val Aïgo), Monsieur Bonhomme (Président de la Communauté de Communes Tarn-Agout), et enfin Monsieur Ramond (Président du département du Tarn), ont pris la parole pour rappeler tout leur soutien dans ce projet.

Un projet qui fait partie de l'ADN des Portes du Tarn

Il est important de rappeler que cette initiative a été intégrée dans la conception du parc d'activités, et ce dès sa création en 2012. En effet, la création de ces jardins fait partie intégrante de la mixité des activités prévues sur Les Portes du Tarn, et s'inscrit dans la démarche d'économie circulaire du projet, puisqu'elle vise à promouvoir un aménagement du territoire respectueux de l'environnement et à favoriser la création de lien social.

Les jardins partagés se situent en plein cœur du parc d'activités des Portes du Tarn et s'étendent sur environ 3 500 m². Cet espace dédié au jardinage en ville se compose d'une parcelle collective d'environ 190 m² et d'une trentaine de parcelles individuelles allant de 30 à 100 m².

Les jardins partagés ont pour vocation de renforcer les liens sociaux par une multitude d'usages du jardin comme la production mais aussi une activité de bien-être dans un cadre privilégié et également pédagogique sous forme d'ateliers. En effet l'association « Seve et Terre » anime des ateliers mensuels du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre. Gratuits et ouverts à tous, ces sessions permettent d'appréhender le jardinage sous toutes ses formes.



POUR MIEUX RECONNAÎTRE LA VALEUR DE LA DIVERSITÉ DES ÊTRES VIVANTS (VÉGÉTAUX, INSECTES...) QUI NOUS ENTOURENT ET VOIR COMMENT LA DÉVELOPPER AU JARDIN ET DANS VOTRE QUARTIER.

« L'humanité aura un avenir si elle comprend qu'elle est en interaction avec tous les êtres vivants de la planète. »
Claude Lévi-Strauss, L'Éthnologie

seve.terre@gmail.com



NOUS VERRONS DE MANIÈRE LUDIQUE ET PARTICIPATIVE COMMENT VALORISER LES DÉCHETS DU JARDIN.

seve.terre@gmail.com

